

Rue Victor Sellier - Déclassement d'une partie de cette voie

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon envisage la réalisation d'une voie de liaison entre la rue Albert Thomas et la rue Victor Sellier. Cet aménagement permettra d'améliorer la circulation dans ce secteur, qui rencontre certaines difficultés, notamment aux heures de pointe. Une meilleure desserte sera ainsi assurée aux riverains des rues Victor Sellier et Albert Thomas.

Toutefois, cet aménagement nécessite de procéder à des régularisations foncières. C'est ainsi qu'un échange de terrain devra intervenir entre la Ville et la société AUGÉ Découpage, qui doit céder une surface d'environ 10 a 85. En contrepartie, la Ville aliénera une surface d'environ 10 a 3, qui correspond à la partie à déclasser.

Préalablement à la signature de l'acte d'échange, il convenait pour la Ville de procéder à une enquête publique préalable au déclassement du domaine public d'une partie de la rue Victor Sellier. Cette enquête s'est déroulée du lundi 4 septembre au lundi 18 septembre 1995. Aucune observation n'ayant été formulée, le commissaire- enquêteur a donc émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le déclassement d'une partie de la rue Victor Sellier.